

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La police neuchâteloise communique

BILAN DE LA CAMPAGNE "RENTREE SCOLAIRE - AOÛT 2021"

La campagne "rentrée scolaire - août 2021" menée du lundi 16 août au vendredi 20 août 2021 enregistre une légère baisse du taux de conducteurs sanctionnés pour excès de vitesse par rapports à 2020. La présence de la police et des agents de sécurité publique aux abords des collèges a permis une bonne prévention.

Du 16 août au 20 août 2021, la police neuchâteloise et les services communaux de la sécurité publique (Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Boudry, Milvignes, St-Blaise et Val-de-Travers) étaient présents pendant plus de 191 heures aux abords des collèges. Parallèlement, pendant plus de 105 heures, les quatre radars stationnaires de la police neuchâteloise ont contrôlé plus de 14'000 véhicules dans tout le canton. Comme au cours des précédentes campagnes, c'est dans les zones 30 km/h que l'on enregistre le plus haut taux d'usagers sanctionnés avec 5.7% (5.9% en 2020).

Le taux total des automobilistes sanctionnés pour excès de vitesse est en légère baisse en 2021, soit 2.8% (2.9% en 2020).

Ci-dessous, les vitesses maximales relevées :

- Zone 30 km/h : 55 km/h
- En localité 50 km/h : 66 km/h

La police poursuivra ses efforts en matière de prévention et de contrôles de vitesse, aussi bien en localités que sur les axes hors localité aux endroits particulièrement dangereux.

Contact :

**Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
TÉL. 032 889 90 00**

Neuchâtel, le 27 août 2021